



TECHNICIEN SERVICE APRÈS VENTE EN MATÉRIELS AGRICOLES H/F

Autres dénominations (H/F) :

Agent de maintenance des matériels agricoles, technicien de maintenance des matériels agricoles, mécanicien en concession agricole ...

Présentation rapide du métier :

Les métiers du service après vente SAV consistent à suivre les machines après leur commercialisation et leur mise en service. Le technicien SAV, sous l'autorité du responsable technique, est en relation avec les concessionnaires pour les assister et les conseiller, de la simple mise en route, jusqu'à la résolution de problèmes techniques plus sérieux.

Contenu du métier :

Le technicien SAV en matériels agricoles :

- procède à la mise en route et aux essais des matériels ;
- participe à la formation du personnel SAV et des distributeurs ;
- remonte les informations pour faire évoluer les produits afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs ;
- applique les garanties et participe aux améliorations techniques du produit ;
- diagnostique et répare les matériels ;
- conseille la clientèle sur les matériels et les produits client.

Conditions de travail :

L'emploi s'exerce essentiellement chez les constructeurs et importateurs de matériels agricoles. Le technicien SAV en matériels agricoles peut être amené à intervenir sur l'ensemble du territoire de commercialisation des produits. Dans son quotidien, il ou elle entretient des relations avec les concessionnaires, les importateurs et les constructeurs.

Le salaire d'un technicien SAV en matériels agricoles se situe entre 1 et 2.5 SMIC.

Perspectives :

Ce métier a évolué compte tenu des nouvelles techniques d'intervention et il existe de réelles opportunités d'emploi.

Le technicien SAV en matériels agricoles peut devenir responsable SAV, formateur technique, responsable produit ...

Profil de la personne :

Pour ce métier il faut un goût prononcé pour ce qui relève de la technique, du monde agricole mais aussi avoir le sens du contact et être mobile. La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères est souhaitable.

Le technicien SAV en matériels agricoles doit posséder de bonnes connaissances techniques, agronomiques, des connaissances à mettre à jour régulièrement.



Voies d'accès :

L'accès à cet emploi est possible :

- par la formation diplômante du :
 - Ministère de l'Agriculture de niveau 3 (ex : BTS Agroéquipement) ;
 - ministère de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur ;
- par l'expérience notamment après avoir occupé le poste de mécanicien en matériels agricoles et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) peut accompagner cette évolution.

Pour en savoir plus :

Contacts utiles :

Pour connaître les diplômes et les écoles qui y préparent :

La [DRAAF/SRFD](#)

(Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt) de votre région

www.draf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr

[PORTEA](#)

www.portea.fr

[UMFREO](#) (Maisons familiales rurales)

01 44 91 86 86 - www.mfr.asso.fr

[CNEAP](#) (privé)

01 53 73 74 28 - <http://cneap.scolanet.org>

[UNREP](#) (privé)

01 41 83 14 20 - www.unrep-edu.org

Pour plus d'informations sur certains métiers :

www.aprodema.asso.fr

www.sedima.fr

www.enquetedlmetier.fr

www.maintenancedesmatériels.com

Pour consulter les offres d'emploi et les fiches métiers ...

www.apecita.com/

www.pole-emploi.fr